

Type	Gestionnaire	Description servitude	typeActe	reference	dateDecis
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	L'Herin : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	1968-12-02
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Grand Vallat : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	1968-12-02
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Lez : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	1968-12-02
AC1	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine	Chapelle funéraire des seigneurs de La Baume (ancienne) : Chapelle	Arrêté ministériel	inconnu	19811006
AC1	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine	Chapelle Saint-Torquat : Chapelle	Arrêté ministériel	inconnu	19260717
AC1	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine	Eglise Saint-Bach : Eglise	Arrêté ministériel	inconnu	19830906
AC1	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine	Maison : Statue de la Vierge avec sa niche se trouvant sur la façade sur rue	Arrêté ministériel	inconnu	19830627
AC1	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine	Maison de ville (ancienne) : Façade	Arrêté ministériel	inconnu	19081014
AC1	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine	Musée? : Château et son parc	Arrêté ministériel	inconnu	19840227
AC2	DREAL Auvergne Rhone-Alpes	Château et ses abords	Arrêté Ministériel	inconnu	19470918
I1	DREAL Auvergne Rhone-Alpes	SUP représentée en encart - B1	Arrêté préfectoral	26-2018-10-03-039	20181003
I1	DREAL Auvergne Rhone-Alpes	SUP représentée en encart - ANTENNE DE PIERRELATTE(BOLLENE)	Arrêté préfectoral	26-2018-10-03-039	20181003
I1	DREAL Auvergne Rhone-Alpes	SUP représentée en encart - ODC_Noves_Montsegur	Arrêté préfectoral	26-2018-10-03-039	20181003
PM1	DDT de la Drôme - SATR	Plan de Prévention des Risques d'Inondation du bassin versant du Lez à Suze la Rousse	Arrêté préfectoral	06-6544	2006-12-18

Type	Gestionnaire	Description servitude	typeActe	refere	dateDecis
I3	Société Trapil - Oléoducs de Défense Commune	SUP représentée en encart - Oléoduc de Défense Commune (O.D.C.) / MARSEILLE - LANGRES et installations annexes	Décret	6382	19630503
I3	Société du pipeline Méditerranée-Rhône SPMR	SUP représentée en encart - Pipeline Méditerranée RHÔNE Canalisations B1 et installations annexes	Non renseigné	Inconnu	19680229
I3	GRT Gaz Région Rhône Méditerranée	SUP représentée en encart - Antenne de BOLLENE	Autre	inconnu	19750818
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication 26-77-02	Arrêté préfectoral	Inconnu	
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication SaintRestitut	Arrêté préfectoral	inconnu	



Vu pour rester annexé à l'arrêté
du Maire en date du 24/10/2023

Département de la Drôme

Métropole Savoie TechnoLigne

Commune de
SUZE-LA-ROUSSE

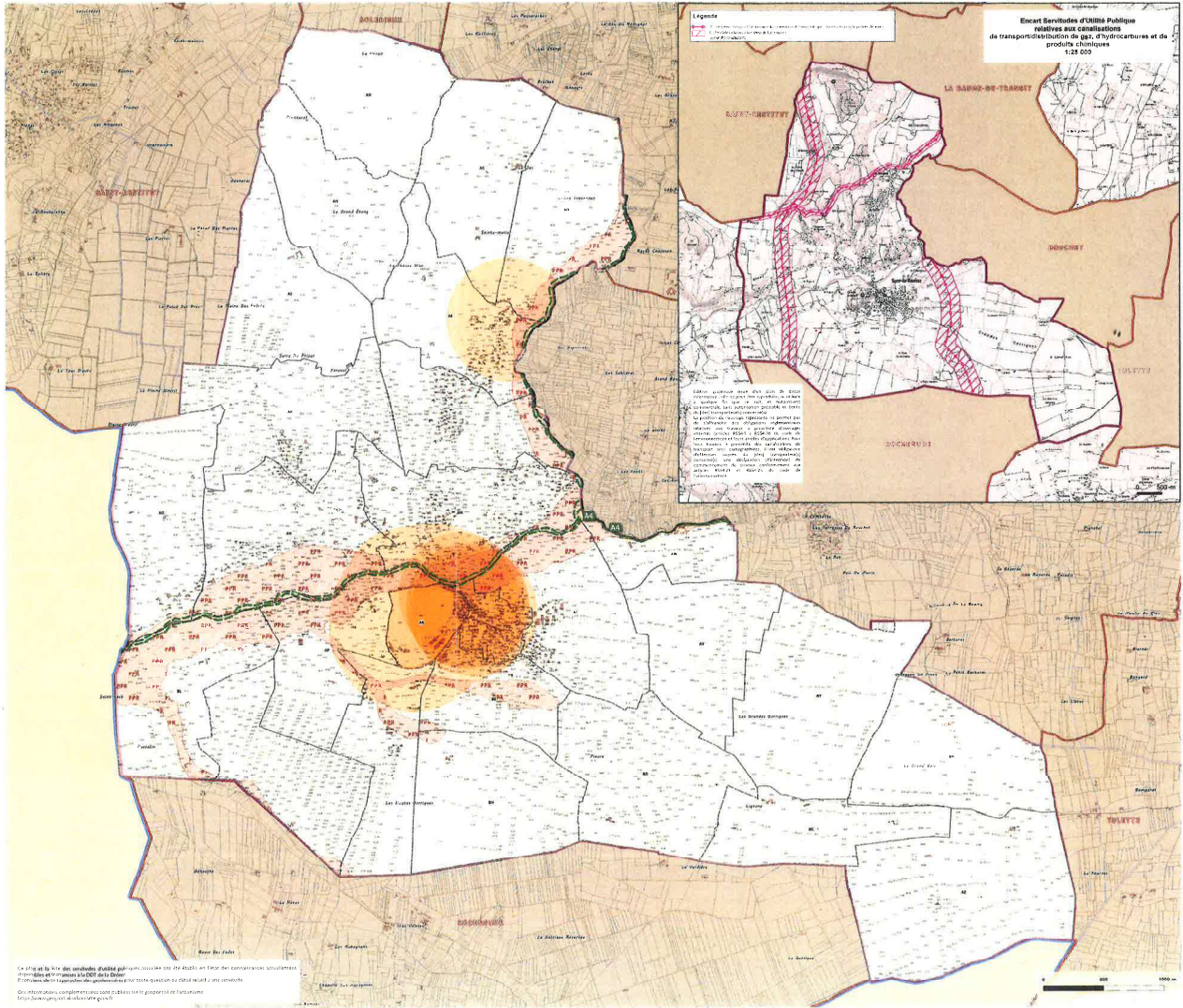
Servitudes d'Utilité Publique

deux catégories 11, 13 et 14, relatives aux
caractéristiques de transport ou de gaz,
d'hydrocarbures et de produits chimiques
représentées par un encrent.

PREFECTURE DE LA DRÔME
Direction
Services Municipaux

Service Régional de l'Urbanisme et de l'Équipement
Plan d'Aménagement

Legende
11 Servitude d'Utilité Publique relative aux caractéristiques de transport ou de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques représentées par un encrent
13 Servitude d'Utilité Publique relative aux caractéristiques de transport ou de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques représentées par un encrent
14 Servitude d'Utilité Publique relative aux caractéristiques de transport ou de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques représentées par un encrent



Ce plan et la liste des servitudes d'utilité publique visées par l'article 11 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000, relative à la sécurité des installations, sont déposés en préfecture de la Drôme.
Il est possible de consulter ces documents sur le site internet de la préfecture de la Drôme.
Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de la préfecture de la Drôme.
Bonne réception de ce document.

Vu pour rester annexé
à l'arrêté du Maire
en date du 24/10/2023



REÇU EN PREFECTURE
le 31/10/2023
Application agréée E-legalite.com

99_AR-026-2126 03450-20231024-ARRETE143-A